



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS Séance du 29/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-neuf du mois de mai à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence du Dr Maryse **ETZOL, Présidente**,

Nombre de délégués communautaires en exercice : **16**

Date de convocation du conseil communautaire : **16/05/2024**

PRESENT(E)S : Mesdames Maryse ETZOL, Francette JACQUES, Maguy FUMONT-SAMSON, Kénia MALADIN-NEBOT,

Messieurs Jean-Claude MAES, François NAVIS, Kylian ROMAIN, Guy ACCIPÉ, Jacques MALADIN, Joel TOTO, Rolly, Salif, FABULAS

ABSENT(E)S EXCUSES : Mesdames Géraldine BASTARAUD, Joselaine GELABALE
Monsieur Edmond LANCLAS

ABSENT(E)S SANS EXCUSES : Madame Betty BESRY
Monsieur Camille PELAGE

POUVOIRS : Madame Géraldine BASTARAUD à monsieur François NAVIS
Madame Joselaine GELABALE à madame Maguy FUMONT-SAMSON

NOMBRE DE MEMBRES : Présents = 11 Pouvoir = 2 Absents = 6 Votants = 13

SECRETAIRE : Madame Kénia NEBOT-MALADIN

Délibération n°2024-05-29/ 07 : MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE (SIG) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Madame la Présidente, Dr Maryse ETZOL, rappelle que Dans le cadre de la gestion patrimoniale eau et assainissement, l'Office de l'Eau de la Guadeloupe a fait développer un outil cartographique dédié à la consultation des données via une plateforme Web. Celui-ci est désormais mis à disposition de la CCMG.

Afin d'assurer l'hébergement, la maintenance et le développement de cet outil, il est maintenant nécessaire de faire appel à un prestataire spécialisé en SIG.

L'objectif est d'intégrer l'ensemble des données issues des autres compétences de la CCMG dans un outil unique : défense incendie, éclairage public, transport scolaire, déchets....

Pour ce faire, il est proposé d'établir un accord cadre à bon de commande (plafonné à 40 000 € sur 2 ans) avec la société (EGIS) ayant développé l'outil d'origine qui deviendrait un outil cartographique multi-compétences.

Dans ce cadre, la CCMG peut déposer un dossier de subvention au titre de la DSIL.
Le coût estimatif et le budget prévisionnel de cette opération sont présentés ci-dessous :

Coût estimatif de l'opération	
Nature des dépenses	Montant (HT)
Prestation intellectuelle	40 000,00 €
COÛT PRÉVISIONNEL (HT)	40 000,00 €

Budget prévisionnel de l'opération		
Financements	Montant (HT)	Taux
DSIL	32 000,00 €	80,00%
CCMG	8 000,00 €	20,00%
TOTAL	40 000,00 €	100,00%

Au vu de cet exposé, le conseil communautaire après en avoir délibéré, à 12 voix pour et 1 abstention:

Décide

ARTICLE 1 : D'APPROUVER l'opération de mise en œuvre du nouveau Système d'Information Géographique de la CCMG,

ARTICLE 2 : D'APPROUVER le plan de financement de l'opération,

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Madame la Présidente à solliciter les subventions nécessaires pour la mise en œuvre de l'opération notamment au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL),

ARTICLE 4 : D'AUTORISER Madame la Présidente, à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette affaire, notamment à signer toutes pièces administratives s'y rapportant.

La présente délibération sera notifiée à Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Pointe-à-Pitre. Elle pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, devant le tribunal administratif de Guadeloupe. Ce dernier peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

Certifié exécutoire compte tenu de :

- la transmission en sous-Préfecture le
- l'affichage le

10 JUIN 2024

10 JUIN 2024

Ont signé tous les membres présents.
Pour expédition conforme,

La Présidente,

DI Maryse ETZOL

